



Syndicat National de la Réserve Opérationnelle de la Police Nationale

Maison des associations – 7 avenue de l'hôtel de Ville – 06 800 CAGNES SUR MER

PROCÈS VERBAL du Bureau National

Le 27/02/2023 à 14h30 s'est tenue dans les locaux de la Maison des Associations au 7 Avenue de l'Hôtel de Ville 06 800 Cagnes sur Mer, la réunion de l'Assemblée Générale du bureau National du Syndicat National de la Réserve Opérationnelle de la Police Nationale.

Cette Assemblée était présidée par Monsieur CALOSSO Philippe, Secrétaire National de la SNROPN, Monsieur LAGAE Christophe, Secrétaire National Adjoint de la SNROPN et par Madame BERTRAND Amandine, Trésorière Nationale.

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur LAGAE Christophe

Selon l'ordre du jour établi pour cette réunion, il a été adopté par le Bureau :

- La modification de la composition des postes et des responsabilités (Unanimité).
- La décision de désigner et mettre en place des représentants membres, départementaux sur l'ensemble du territoire (Unanimité)
- Que le bureau est composé de 3 élus à savoir :

M. CALOSSO Philippe	Secrétaire National	Unanimité
M. LAGAE Christophe	Secrétaire National Adjoint	Unanimité
Mme BERTRAND Amandine	Trésorière Nationale	Unanimité

- La désignation des membres mandatés pour le dépôt de signatures auprès de la banque à savoir le Secrétaire National, M CALOSSO Philippe ainsi que la trésorière Madame BERTRAND Amandine.
- Deux exemplaires du procès-verbal de cette réunion de Bureau sera transmis à Monsieur le Maire de Cagnes sur Mer.
- Je certifie que les membres du bureau jouissent de leurs droits civils et politiques.

Pour le Syndicat National de la
Réserve Opérationnelle de la
Police Nationale,

Le secrétaire Général
M CALOSSO Philippe

SECRETARIAT DU MAIRE

28 FEV. 2023